

INCLUS  
**LE GUIDE**  
**DES ASSOCIATIONS**  
DETACHABLE



## INFORMATIONS

- RENCONTRE AVEC CLAUDE LAURIE ET ALAIN BAILLIEU
- VOTRE ÉTÉ EN IMAGES
- LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SOMMAIRE

• <i>Edito</i>	2
• <i>En action</i>	3
• <i>Amélioration du cadre de vie</i>	4
• <i>Instantanés</i>	5
• <i>Rencontre avec Claude Laurie</i>	6
• <i>Rencontre avec Alain Baillieu</i>	8
• <i>Votre été en images</i>	10
• <i>Lien Social</i>	13
• <i>Guide des Associations</i>	15
• <i>Citoyen</i>	19
• <i>Enfance, Jeunesse et Education</i>	20
• <i>Sports et Associations</i>	22
• <i>Les échos du Conseil Municipal</i>	24
• <i>Expression des Conseillers</i>	28
• <i>Coup de coeur / Carton rouge</i>	29
• <i>Entreprises, Commerçants et Artisans d'Aigues-Mortes</i>	30

Avec l'arrivée de l'automne, nos enfants ont repris le chemin de l'école, après un été haut en couleurs. Un éventail de spectacles, animations, concerts, expositions a rythmé ces vacances estivales, à l'ombre de nos remparts.

Et pour les résolutions de rentrée scolaire, le Forum des Associations a permis à chacun de trouver l'activité qui lui convient : sport, musique, peinture, poterie, pêche, ... Un guide inclus dans ce numéro vous aidera à faire votre choix ! Pendant l'été, la Ville a également continué son travail d'entretien et d'amélioration du cadre de vie des aigues-mortais : réfection dans les écoles, entretiens et créations d'espaces verts, réhabilitations de voiries, création et mise en place de mobilier urbain...

Désormais, chacun le sait, l'organisation d'évènements est conditionnée à la mise en place d'importantes mesures sécuritaires : au-delà d'une logistique lourde et contraignante, c'est aussi un poste conséquent de dépenses. C'est le cas de la fête de la St Louis notamment : associés aux militaires, gendarmes, policiers municipaux et agents de sécurité, de nombreux aigues-mortais ont bénévolement participé à la surveillance de cette manifestation : un grand merci à eux pour leur implication dans la vie culturelle de leur cité ! Mais en ce début d'octobre, c'est la foire qui occupe l'actualité : déjeuners aux près, abrivado, courses dans le plan, bandido, repas de classes, manèges, concours de pétanque, ... La fête votive est une parenthèse dans notre quotidien, l'occasion de retrouver familles et amis, pour des moments festifs et conviviaux.

A toutes et tous, une excellente foire 2017 !

Pierre Mauméjean  
Maire d'Aigues-mortes



# EDITO



- **Directeur de la publication :**  
Le Maire d'Aigues-Mortes
- **Rédaction :** Mairie Aigues-Mortes
- **Crédits photos :** Services Municipaux - Mairie Aigues-Mortes avec le concours de Mariel Murigneux

- **Création graphique, maquette et réalisation :**  
Service Culture et Communication  
Mairie d'Aigues-Mortes
- Imprimé à 5 500 exemplaires sur papier à 100% recyclé avec de l'encre végétale

- **Imprimerie :** LPJ Hyppocampe  
Bulletin Municipal N°9  
Dépôt légal : Septembre 2017

**HÔTEL DE VILLE**  
Place Saint Louis  
30220 Aigues-Mortes  
Tél : 04 66 73 90 90  
Fax : 04 66 53 86 09  
contact@ville-aigues-mortes.fr  
Facebook: Aigues-Mortes Actualités  
<http://ot-aiguesmortes.com>  
<http://ville-aigues-mortes.fr>





## GYMNASE MUNICIPAL ANTOINE LIGUORI

C'était une évidence : le 9 septembre dernier, la Municipalité a souhaité donner le nom d' Antoine Liguori au gymnase municipal, situé rue J. Demessieux.



Figure emblématique de la ville et très investi dans l'entretien de cette salle, bon nombre d'entre nous ont encore en mémoire l'inoubliable « quittez vos chaussures ! » ou encore « pas de chewing gum dans la salle ! » : des consignes appliquées sans discuter, tant le personnage inspirait respect et sympathie.

En présence de son épouse, sa fille et sa petite-fille, Monsieur le Maire et ses élus ont dévoilé la plaque commémorative, devant des invités venus nombreux saluer la mémoire de Nanou.



## PRE-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les pré-inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2015 se feront à la Direction de l'Enfance, la Jeunesse et l'Education, jusqu'au 16 novembre prochain. Un dossier de guichet unique sera remis et devra être déposé dûment complété pour valider la pré-inscription.

DEJE 31 bd Gambetta - tél 04 66 73 00 80

## DU CÔTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME

Après une avant-saison très satisfaisante et malgré une 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet plus mitigée,

la fréquentation de la ville a repris le dessus au mois d'août. Depuis quelques années, on constate une mutation dans «la prise de vacances», en effet les départs sont moins concentrés sur les mois d'été. Tout est mis en œuvre pour accroître la renommée de la ville aux 10 portes, particulièrement appréciée par la clientèle étrangère : les italiens ont un faible pour notre patrimoine, les britanniques apprécient nos 300 jours d'ensoleillement par an et la clientèle allemande est toujours fidèle aux journées plus paisibles hors saison. Cette année, on note une augmentation des touristes belges, certainement grâce à notre présence au *Salon des vacances* à Bruxelles, depuis 2 ans. Les vacanciers espagnols sont également nombreux : la ligne TGV Montpellier-Barcelone favorisant leurs venues.

La promotion de notre ville passe aussi par l'accueil de journalistes qui en font la promotion par voie de presse, émissions télévisées, blogs... Merci à nos partenaires qui nous reçoivent chaleureusement lors de ces accueils de presse! Plus que jamais Aigues-Mortes est présente sur les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, Instagram : à l'heure du web 3.0, la cité médiévale rayonne dans le monde entier.

Une astuce ? Visitez les Tours et Remparts le 1<sup>er</sup> dimanche du mois, de novembre à mars, l'accès est gratuit, comme dans tous les monuments nationaux !

Pour plus d'infos sur Aigues-Mortes, inscrivez-vous sur [www.ot-aiguesmortes.com](http://www.ot-aiguesmortes.com) à la newsletter que vous recevrez dans votre boîte email.

# AIGUES - MORTES

## Amélioration du cadre de vie



Finition mise en place des barrières bois



Enfouissement des réseaux secs



Aménagement urbain



Réfection peintures - Salle Oustaou



Aménagement voiries et jardins secs



Nouveau mobilier urbain

# AIGUES - MORTES

## Instantanés



Avec les pompiers du Centre de Secours  
Terre de Camargue



Mise en place bateau de la Saint-Louis



Rentrée scolaire



Accueil délégation Chinoise, province de Zhejiang



Fiers de nos sportifs méritants !

# AIGUES - MORTES

rencontre a



Né au Maroc en 1941, Claude Laurie a 19 ans lorsqu'il arrive en France pour suivre ses études de Droit à Montpellier, où il obtient un master de Droit Privé. Il se marie à Aigues-Mortes en 1962 et décroche son diplôme de criminologie, au sein de l'Ecole Nationale Supérieure de Police. En 1997, il fait valoir ses droits à la retraite et devient Conseiller en Sécurité dans des programmes européens en Amérique Centrale et du Sud, et en Afrique Noire. Claude Laurie a effectué une grande partie de sa carrière en Sécurité Publique, au contact de la population, ce qui l'a confronté à la délinquance urbaine. Conseiller Municipal délégué à la Sécurité et aux affaires militaires, en charge notamment des affaires réservées que lui confie le Maire, Claude Laurie est également Vice-Président à la Communauté des Communes Terre de Camargue. A la tête d'une grande famille : 3 enfants, 7 petits-enfants et 4 arrière- petits-enfants, il vit des jours heureux depuis 55 ans auprès de Nicole Damade, son épouse arrivée à Aigues-Mortes à l'âge de 4 ans, suite à la mutation de son père gendarme.

## C'est votre premier mandat d'élu : pourquoi avez-vous souhaité vous investir dans la vie publique locale ?

J'ai souhaité me présenter à l'élection municipale, au sein d'un groupe amené par Pierre Mauméjean, car je suis avant tout un passionné : ma formation, mon expérience professionnelle et mon sens du relationnel m'ont tout naturellement conduit à cette délégation « Sécurité et affaires militaires » dont je suis en charge. Aigues-Mortes est une ville passionnante, où je vis depuis plus de 12 années, après l'avoir régulièrement visitée pendant toute ma carrière : mettre mon expérience et mes relations institutionnelles au service des aigues-mortais et à la sécurisation de leur quotidien était alors une évidence !



# Avec ... Claude Laurie

## La protection et la sécurisation des aigues-mortais étaient des points forts dans vos engagements de campagne : à ce jour, quelles sont les réalisations ?

Effectivement, nous nous sommes engagés à améliorer la protection des personnes et des biens sur la commune. Ainsi, la vidéo protection s'est développée, passant de 15 à plus de 50 caméras, participant largement à la sécurisation des aigues-mortais, au quotidien. D'autre part, nous avons mis en place le dispositif *Voisins participation citoyenne* : c'est un contrat moral entre gendarmerie et habitants, qui se traduit par tout signalement de quelque chose d'anormal chez un voisin absent ou sur la voie publique.



Nos péquétels ne sont pas oubliés, avec l'instauration des Papis-Mamies Ecole qui veillent lors des traversées de rues, à la sortie des classes : cela permet de redéployer nos forces de police sur d'autres missions. D'autres actions fortes ont également ponctué ce mi-mandat : création d'un Point d'Accès au Droit offrant la possibilité de consulter gratuitement un professionnel juridique (plus de 1000 consultations en 2016) ; mise en place d'un Conseil des Sages au cours duquel nos aînés donnent un avis consultatif sur la vie de la commune ; ainsi qu'un Conseil des nouveaux arrivants, susceptible de nous éclairer sur une politique de la ville différente de la nôtre, grâce à leur vécu.

## Comment voyez-vous Aigues-Mortes à la fin de votre mandat ?

Aigues-Mortes accueille régulièrement des nouveaux arrivants : impératifs professionnels, rapprochements familiaux, résidences secondaires, ces flux de nouvelles personnes sont essentiels à une ouverture d'esprit, favorisant le mieux vivre ensemble. Même si le ventre de ces aigues-mortais n'est pas tout à fait bleu, la richesse des nouvelles rencontres et des échanges qui en résultent sont essentiels au développement de notre ville. Faire des efforts pour que les jeunes puissent travailler et rester à Aigues-Mortes est aussi un de nos objectifs.

Je suis particulièrement sensible et j'avoue que le contact noué avec la population me touche : les salutations et discussions improvisées au détour d'une rue ou d'une place me réconfortent dans mon choix d'engagement auprès de nos concitoyens. Je me sens aigues-mortais de cœur et d'esprit à part entière.



# AIGUES - MORTES

rencontre



Arrivé dans le Gard en 1976, pour raison professionnelle, Alain Baillieu intègre le commissariat à l'énergie atomique et prend ses fonctions sur le site de Marcoule en 1983.

Résidant sur Aigues-Mortes depuis 2008, marié et père de six enfants, Alain Baillieu connaissait déjà Aigues-Mortes avant de s'y installer définitivement. C'est d'ailleurs son attirance pour la Camargue, ses traditions et notamment le monde de la Bouvine et des chevaux, qui a motivé son choix de quitter le couloir Rhodanien pour venir s'installer dans la cité de Saint-Louis. Retraité actif, c'est aussi un passionné de pêche au thon et à la truite. Alain Baillieu occupe les fonctions de Conseiller Municipal délégué à la réglementation, à la médiation municipale ; il est chargé de l'opérationnel au niveau du service de la Police Municipale.

## C'est votre premier mandat d'élu : pourquoi avez-vous souhaité vous investir dans la vie publique locale ?

De par mon passé professionnel j'ai, dans mes fonctions antérieures, été confronté aux exigences de sûreté pour des installations du site nucléaire, et à la sécurité des biens et des personnes. Ayant acquis une certaine expérience dans le domaine de la sécurité, désormais retraité et donc plus disponible, j'ai accepté d'intégrer l'équipe de Pierre Mauméjean, pour me consacrer pleinement aux fonctions qui m'ont été confiées pour ce mandat.





# avec ... Alain Baillieu



## Quels sont les moyens dont vous disposez ?

J'ai le plaisir de travailler avec une équipe dynamique de 12 policiers municipaux plus 2 en formation, 2 agents temporaires de police municipale (ATPM), 3 agents de sécurité de la voie publique (ASVP), 3 agents de parkings et 3 secrétaires qui gèrent la partie administrative. En ce qui concerne les moyens techniques, nous disposons de 4 véhicules, et les policiers municipaux sont dotés de bâtons télescopiques de défense et sont armés selon la réglementation en vigueur. Depuis 2015, la police municipale est équipée d'un système de verbalisation électronique, ce qui facilite le traitement et la transmission informatique des procès-verbaux ; ce gain de temps permet aux agents

d'être redéployés sur des missions sécuritaires et de proximité.

## Au quotidien, comment percevez-vous la ville ?

Aigues-Mortes est une ville extraordinaire, pleine de traditions, ancrée dans l'Histoire de France. J'y ai rencontré des hommes et des femmes de caractère qui font aussi le charme et l'authenticité de la cité. Cependant, je déplore qu'une minorité de nos administrés refusent quelques fois de respecter la réglementation : cela génère des actes d'incivilité et en découlent des tensions inutiles. Je fais souvent appel au bon sens : si chacun pouvait davantage prendre en compte les intérêts d'autrui, de son voisin, on éviterait les écueils.

Je pense que nous devons tous faire des efforts pour respecter les codes de la réglementation : occupation du domaine public, respect des règles de stationnement, des sens de circulation, ... autant de bon sens qui permettrait aussi aux agents de police de se recentrer davantage sur leurs missions de prévention, de sécurisation de la ville et favoriser la proximité au sein de ses habitants.

En conclusion, ce que je souhaiterais pour notre ville, c'est bien d'essayer de développer le sens de la citoyenneté responsable, pour le bien-être de tous. Respect de la réglementation de l'occupation du domaine public.

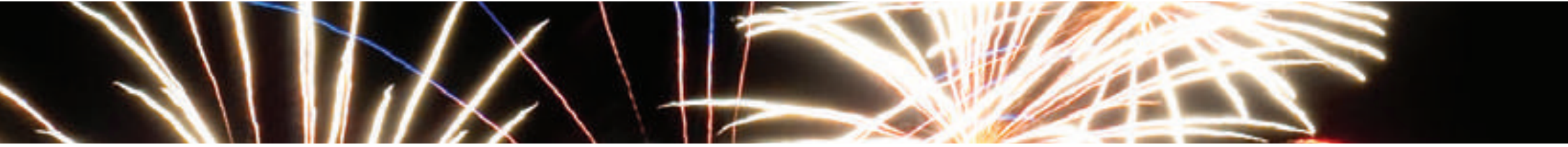


## Comment voyez-vous Aigues-mortes à la fin de votre mandat ?

Mon rôle d'élu référent à la police municipale, avec des fonctions liées à la réglementation et à la médiation municipale, reflète ma volonté de faire tendre Aigues-Mortes vers un quotidien paisible et sécurisé pour nos concitoyens.

Depuis le début de notre mandat, on constate, en références aux statistiques officielles, une réduction importante du nombre de délits sur notre commune. Cela est essentiellement dû à trois facteurs : un recrutement de professionnels de police efficace connaissant parfaitement le territoire (souvent des anciens gendarmes) ; le développement de la vidéo protection et une très forte collaboration avec les services de gendarmerie. Nous devons continuer à travailler et à persévérer dans ce sens pour offrir chaque jour, aux aigues-mortais et aux nombreux visiteurs, une ville où il fait bon vivre !

# AIGUES - MORTES



Exposition Aline Jansen



Exposition David Sol



Fête de la musique - Place Saint-Louis



Fête de la musique - Place de la Viguerie



Gala Lyrique



Festival Radio France Occitanie Montpellier

# Votre été en images



Festival Marguerite - Comédie Musicale



Festival Marguerite - Flamenco



Festival Marguerite - Jeune Public



Festival Marguerite - Spectacle équestre



Exposition Sylvia Chinchilla et les élèves des écoles d'Aigues-Mortes



# AIGUES - MORTES

*Votre été  
en images*



Saint-Louis - Défilé historique



Saint-Louis - Tournoi de chevalerie



Saint-Louis - Animations médiévales



Saint-Louis - Embarquement et feu d'artifice



Vendanges à l'ancienne



Sortie en Arles

### LA MAISON DES FAMILLES : ÉCOUTE, ÉCHANGE ET CONVIVIALITÉ



Grâce à l'Espace Parents, au Café des Parents, au Point Info Famille, la Maison des Familles du Centre Social et Culturel Municipal (CSCM) permet aux parents d'échanger, de partager des expériences, de poser des questions liées à la parentalité, de trouver des réponses aux questions d'éducation, d'être informés et orientés. Ainsi, dans le cadre du Café des Parents, des débats sur la parentalité et l'éducation scolaire ont été proposés. Mais la famille ne se limite pas aux parents et le CSCM, en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale ou la Communauté de Communes Terre de Camargue, propose des sorties ou des activités parents/enfants destinées à toutes les familles de la commune. Durant le dernier trimestre, des familles ont pu écouter des contes italiens et danser au Bal du spaghetti toute la soirée.

Une journée au Pont du Gard pour la manifestation « Garrigues en fête » avec une immense chasse au jeu a également enchanté les familles de la commune.

Rendez-vous donc à l'espace Famille, situé à proximité de l'école Charles Gros :

Espace parents : le mercredi de 13h30 à 16h30 ; le jeudi de 11h à 12h30 et le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois, de 8h30 - 10 h

Point Information Famille : le mardi de 16h30 à 18h30 ; le mercredi de 10h à 12h30 ; le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h30.

Café des parents : 2 séances sont organisées par trimestre

**+ d'infos : 04 66 53 62 00**

### PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

La Commune d'Aigues-Mortes est soumise à des risques environnementaux majeurs tels que les inondations, la canicule... Afin d'assurer la sécurité de la population, la Commune élabore un plan communal de sauvegarde qui permet, d'alerter, d'informer, de protéger et de soutenir les Aigues-Mortais et Aigues-Mortaises au regard des risques potentiels.

Pour cela, ce plan prévoit un recensement des personnes vulnérables (à mobilité réduite, malentendantes, malvoyantes, médicalisées, isolées)

habitant sur le territoire de la commune d'Aigues-Mortes afin de permettre une intervention adaptée d'une personne qualifiée en cas de déclenchement d'une alerte liée à un événement majeur.

La Commune souhaite recenser les personnes dites « vulnérables » car cette population peut présenter plus que les autres des difficultés à être alertée, à se mettre en sécurité et à être évacuée.

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste établie par la Commune dans le cadre de ce plan et ainsi être alerté en cas d'urgence, je vous remercie de bien vouloir nous déposer ou retourner le présent questionnaire (que vous recevrez prochainement par courrier) complété et signé à l'adresse suivante :

**Centre Communal d'Action Sociale  
50, Bd Gambetta - 30220 AIGUES-MORTES**



## PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE - QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL

La loi du 30 juin 2004 institue dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et handicapées vulnérables du fait de leur isolement à domicile. Il est déclenché par le Préfet en cas de risques exceptionnels (canicule, catastrophes naturelles...).

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Date de naissance : .....

### Médecin traitant :

Nom :

Tel :

Adresse :

**Personne à prévenir en cas d'urgence :** .....

Parenté : .....

Téléphone : .....

Nom : .....

Adresse : .....

.....

### Service d'aide à domicile :

Nom : .....

Tel : ..... Je soussigné(e) : .....

Accepte d'être recensé(e) dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence.

N'accepte pas d'être recensé(e) dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part. Les données sont confidentielles et seront traitées en conformité avec le décret N° 2004-926 du 01/09/2004, et la loi n°78.17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés qui vous donne un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.

Date :

Signature :



# Lien Social

## LE NOËL DES AÎNÉS



Le Centre Communal d'Action Sociale organise le Noël des aînés le mardi 12 décembre prochain. Les résidents aigues-mortais, âgés de plus de 65 ans, pourront ainsi profiter d'une journée récréative avec repas et animation. Pour celles et ceux qui ne pourront pas se rendre à cette journée, un colis de Noël sera proposé. L'inscription de chacun est indispensable pour en bénéficier. Merci de noter la période d'inscription : du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (excepté le vendredi après-midi).

Veillez-vous présenter muni(e) d'une pièce d'identité et d'un avis d'imposition sur le revenu. Nous comptons sur chacun d'entre vous pour communiquer cette information aux personnes âgées isolées de la commune.

+ d'infos 04 66 53 62 00

# AIGUES - MORTES



## LE GUIDE DES ASSOCIATIONS

SUPPLÉMENT DÉTACHABLE

LES ASSOCIATIONS AIGUES-MORTAISES  
SAISON 2017 - 2018

 Aigues-Mortes Actualités  
[www.ville-aigues-mortes.fr](http://www.ville-aigues-mortes.fr)

# Sports

## • AIGUES-MORTES HANDBALL

Initiation et pratique du Handball en catégorie adultes loisir mixte

**Sébastien PRUNET**, 06 06 77 74 02  
aamhb30220@gmail.com

 Hand Aigues Mortes

## • APPSG

Pratique de la pêche et de la plaisance.

**Christian IMBERT**, 06 16 27 87 68  
christian.imberty2@free.fr

 pêche aigues mortes

## • BADMINTON LOISIR AIGUES-MORTES

Pratique loisir du badminton.

**J.François MAERTENS**, 06 77 99 17 53  
Anne-MarINETTE, 06 50 46 00 52

badm.assoc.aiguesmortes@gmail.com

## • BATUCADA GYM DANSE

Danse classique, jazz, street jazz, hip-hop, contemporain, pom pom girls, fitness, gym, cardio, pilates, step, zumba, salsa (Adultes et enfants)

**Olga COJA**, 06 12 64 72 26  
olgadanse@sfr.fr

 Olga Danse

## • BOULE SPORTIVE

Pétanque et jeu provençal

**Michel COMBET**, 06 09 52 08 01  
bsampetanque@orange.fr

## • CAMARGUE SKI PASSION

Cours de ski alpin adultes, enfants, débutants ou confirmés et compétition.

Atelier entretien ski : fartage, affûtage, ...  
Sorties journées, week-end et séjours en covoiturage ou minibus 9 places.  
Ski de fond possible.

**André DABIT**, 06 27 77 62 00  
camargueskipassion30@gmail.com  
<http://csp-aigues-mortes.clubeo.com/>

## • CORPS ET DANSES

Danse classique, modern jazz, street jazz, hip-hop, pole dance enfants et adultes.


**Carine VANDER BISTE**, 06 49 19 81 82  
carinevanderbiste30@gmail.com

 Corps et danses

## • COUNTRY DANCE FOREVER

Cours de danse Country (tout âge)

**Sylviane REBOUL**, 06 87 44 25 92  
sylviane.reboul@gmail.com

 Country Dance Forever

## • COURIR CLUB

Pratique de la course à pied pour les adultes.

**Christine CECCOTTI**, 06 19 84 03 63  
christine.ceccotti@gmail.com

 courir club

## • DU TEMPS POUR SOI

Cours hebdomadaires de stretching Zen. Ateliers ponctuels détente/bien être/développement personnel...

**Sophie BONNET**, 06 26 80 18 31  
dutempspoursoi30220@orange.fr

 dutempspoursoi30220

## • GENERATIONS YOGA

Cours de yoga pour enfants de 3 à 5 ans, de 6 à 10 ans, de 11 à 13 ans, de 14 à 17 ans, et cours de yoga pour les parents et grands-parents qui veulent exercer un sport doux et relaxant avec leurs enfants ou petits-enfants.

**Yann LUSSEAU**, 06 30 31 04 77  
generations-yoga@sfr.fr

## • GYM'AGINE

Fitness, abdos/fessiers, renforcement musculaire, stretching pour adultes. Disciplines enseignées par un professeur diplômé d'Etat.

**Béatrice GUIRAUD**, 06 23 38 47 44  
gymagine@orange.fr

 Association Gymagine

## • GYM DANSE AIGUES-MORTES

Cours de gym et fitness (trampoline, zumba,...) pour les enfants de 2 à 16 ans. Cours de Salsa adultes

**Camille CONDE**, 06 21 69 62 27  
cfitnessaiguesmortes@gmail.com  
[www.cfitness.fr](http://www.cfitness.fr)

## • JUDO CLUB AIGUES-MORTAIS

Club de judo, à partir de 4 ans.

**Laurent DUPLISSY**, 06 44 28 37 84  
laurent.duplissy0667@orange.fr

 Judo Club Aigues-Mortais

## • KARATE DO AIGUES-MORTES

Enseignement du KARATE SHOTOKAN, technique et combat, enfants à partir de 5 ans et adultes, professeurs diplômés. Préparation aux grades et compétitions départementales, régionales et nationales. Club agréé FFKARATE, Jeunesse et Sports, ANCV.

**Françoise PERRETTE**, 04 66 53 71 68  
fperrette@orange.fr

## • KARATE GOJU RYU

Cours, enfants et adultes tous âges, méthode shorei kan sans compétition.

**Bruno DIOT** et **Violaine PEDRONO**,  
06 87 81 74 74 et 06 70 64 44 36

brunodiot@hotmail.fr  
karate-goju-ryu@free.fr

## • LA MAGIE EST EN TOI

Ateliers du bonheur (Promouvoir le développement personnel en apportant un mieux-être). Enfants et Adultes.


**Laura SERRE**, 06 58 27 96 81  
lamagieestentoi@gmail.com  
lamagieestentoi.jimdo.com

 la magie est en toi

## • LES BATONS VERTS

Randonnées pédestres.

**Chantal CHERRIER**, 06 18 82 18 10  
marize.lesbatonsverts@orange.fr  
chantal.cherrier@hotmail.fr

 Associations « les bâtons verts »

## • LEZARDS MARTIAUX

Initiation et perfectionnement au Taekwondo, enfants et adultes, filles et garçons, à partir de 3 ans.

**Jean-Yves MARQUES**, 06 11 47 15 22  
jean-yves.marques@orange.fr

lezardsmartiaux.net

 lezardsmartiaux

## • LITTORAL CAMARGUE BASKET

Club de basket Intercommunal adultes et enfants à partir de 4 ans.

**Eliane BRUGUIER**, 06 34 68 60 77  
littorialcamarguebasket@gmail.com

 Lcb En Force

## • MADISON BOXING CLUB

Ecole de boxe anglaise, niveaux débutants à confirmés.

**Christophe FESQUET**, 07 83 78 93 83  
madisonboxingclub@free.fr

[www.madisonboxingclub.com](http://www.madisonboxingclub.com)

## • MAINTIEN EN FORME

Pratique de la gymnastique adulte femme.



**Chantal ARNAUD**, 06 64 88 07 50  
chantaloup30@gmail.com

• **MISE EN FORME DETENTE**

De mi-octobre à mi-avril, cours de PILATES, les mardis de 18h à 19h30 et les jeudis matins de 9h30 à 11h. MARCHÉ NORDIQUE, apprentissage mi-octobre et toute l'année, deux fois par semaine les lundis et mercredis après-midi.

**Marie France DUCLOY**, 06 23 09 65 36  
flovague@laposte.net

• **PETIT POIS DORE**

Séances d'activités physiques (Pilates, gym adaptée, zumb'APA,...) de façon adaptée, individualisée, afin de bouger sans se faire mal et en sécurité.  
**Thomas LEGRAND**, 06 70 42 54 66  
petitpoisdoreasso@hotmail.com

• **TENNIS CLUB**

Ecole de tennis : baby et mini tennis, initiation, perfectionnement. Centre d'entraînement : compétiteur, suivi personnalisé. Cours adultes loisirs et compétiteurs.

**Sandy PEYRAQUE**, 06 12 44 91 00  
**Thierry SYPNIEWSKI**, 06 49 85 08 66  
tcaiguesmortes@gmail.com  
www.tcaiguesmortes.com  
f Tc Aigues-Mortes

• **USSA/FOOT TERRE DE CAMARGUE**

Club de Football.  
**Michel CECCOTTI** et **Marc THELENE**,  
04 66 53 94 47  
www.ussa-aiguesmortes.footeo.com  
Foot-aiguesmortes@orange.fr  
f ussaFootterredecamargue

• **VOLLEY DE CAMARGUE**

Volley adultes et enfants  
**Pascal PELE**, 06 20 83 60 03  
pascalpele@neuf.fr

• **YOGA CLUB**

Pratique du yoga Nidra et Feldenkrais, adultes.  
**Chantal ARNAUD**, 06 64 88 07 50  
Chantaloup30@gmail.com

# Culture

• **ATELIERS COURS DE DESSIN - THEATRE EN IMAGES**

Cours de dessin tous niveaux, apprentissage, perfectionnement, dès 5 ans, adolescents et adultes. Cours de dessin accompagnés de cours de théâtre conté avec diction théâtrale, dès 7 ans.

**Michèle BLANCHE**, 06 30 31 04 77  
asso.theatredimages@orange.fr

• **BOURSES PRINCIERES D'AIGUES-MORTES**

Mise en place, administration et gestion de la monnaie locale complémentaire d'Aigues-Mortes. La vocation est d'inciter les acteurs de l'économie à produire et consommer localement dans le respect des humains et de la nature.

**Jean-Pierre PICHON**, 06 85 43 26 69  
bpam@gmx.fr  
www.bpam-leflamant.com  
f Bourses Princières d'Aigues-Mortes

• **CERAMIC'ART**

Cours de poterie céramique / dessin peinture, enfants et adultes.

**Annick BONNET**, 04 66 53 49 17  
ceramic-art@orange.fr

• **CERCLE LANGUE D'OC**

Initiation à la langue Provençale, tous niveaux. Bulletin trimestriel, émission radio, café provençal.  
**Sylvia PUIG**, 06 47 55 75 99  
cieuclelengodo@gmail.com  
felibrige-languedoc.fr

• **CHEMINS LIBRES DE CAMARGUE**

Défendre les chemins de Camargue, les connaître et les valoriser ou rétablir l'accès et l'usage. Fédérer ceux qui les utilisent, professionnels, randonneurs, cavaliers, cyclistes, attelers, chasseurs, promeneurs et leurs représentants.

**Jean-Luc COULON**, 06 52 09 90 57  
cheminslibresdecamargue@gmail.com  
http://cheminslibresdecamargue.blogspot.fr  
f chemins libres de camargue

• **CONFRERIE DES PENITENTS BLANCS**

Confrérie promouvant la religion catholique, actions caritatives et sauvegarde de son patrimoine immobilier historique.

**Joseph GUINOIR**, 06 17 55 78 22  
g.guinoir@wanadoo.fr

• **CREATERRE**

Atelier de poterie.  
**Michel SOYEZ**, 04 34 28 71 42  
mi.soyez@laposte.net

• **GRAND ECRAN POUR TOUS**

Cinéma - ciné-club - courts métrages films documentaires, ciné débats les lundis - festival de courts-métrages.  
**Frédéric VALLAT**, 06 73 66 00 90

grandecranpourtous@wanadoo.fr  
www.cinema-aigues-mortes.fr  
f Association Grand Ecran Pour Tous

• **LA RONDE DES MOTS**

Transmission de la littérature orale, initiation des jeunes à l'art du conte créations d'évènements autour du conte. Tout public.  
**Dominique LUCHET**, 04 66 51 53 35 ou  
06 31 50 17 05.  
larondedesmots30@gmail.com

• **REGARDS D'AIGUES-MORTES CLUB PHOTO**

Club photo, pratique et culture photographiques, numérique et argentique, tous niveaux.

**Isabelle SECRETAN**, 06 32 15 01 20  
regards.aiguesmortes@gmail.com  
regardsaiguesmortes-photo.blogspot.fr/  
f regards d'Aigues Mortes

• **THEATRE ARTEMIA SALINA**

Création de spectacles tout public et animation d'ateliers théâtre enfants (à partir de 7 ans) et adultes.  
**Catherine CAIRE-MEZY**, 06 99 26 82 97  
artemiasalina30@gmail.com  
http://theatreartemia.wixsite.com/theatre

• **THEATRE DE LA NOUVELLE CIGALE**

Présentation de spectacles vivants à partir de textes classiques ou contemporains.  
**Olivier URBE**, 06 13 30 29 36  
urbe.olivier666@orange.fr



# Humanitaire et social

## • ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

Organisation collectes de sang avec l'Établissement Français du Sang.

**Janette GONCALVES**, 06 14 30 94 83  
janette.g@cegetel.net

## • CLUB LOU VENTRE BLEU

Club du 3<sup>ème</sup> âge. Lotos 2 après-midi par semaine, goûters et repas animés et dansants, sorties et voyages à la journée, spectacles, cinéma.

**Marie-Thérèse COUSINIER**,  
06 21 66 41 89  
mariete30@hotmail.fr  
mariana\_g@hotmail.fr

# Festivités et traditions

## • SOCIÉTÉ DE CHASSE D'AIGUES-MORTES

Pratique du loisir de la chasse.

**Michel LEBLANC**, 06 66 63 18 20

# Divers

## • ATCHAO

Groupement d'associations  
Organisation de soirées familiales de novembre à mars. (Lotos)

**Martine CHAREYRE**, 06 06 78 55 84  
blanchardmartine64@gmail.com


## • ASSOCIATION PLASANCIERS AIGUES-MORTAIS

Partage, échanges de connaissances et de savoir-faire dans le domaine de la plaisance.

Lieux d'amarrage disponibles.  
**Henri PERDRIZET**, 04 66 53 09 49  
nicole.perdrizet@sfr.fr

## • LES CHATS LIBRES

Stérilisation et identification des chats libres. Mise à l'adoption des chatons et adultes sociables.

**Michèle D'AMICO**, 06 03 27 31 24  
leschatslibresaiguesmortais@orange.fr  
 leschatslibresaiguesmortais

## • DELTA FM

Radio associative locale. 88.9 FM.

**Bruno BOULENGER**, 04 66 51 40 30  
(studio)  
contact@delta-fm.com  
www.delta-fm.com  
 DeltaFM88.9

## • UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Délégation Canton d'Aigues-Mortes  
Maintien des liens de camaraderie, de solidarité entre ceux qui ont participé à la défense de la Patrie et aux OPEX. Défense de leurs intérêts moraux et matériels et de ceux de leurs familles. Perpétuer le souvenir et œuvrer en faveur de la paix.

**Jean-Marie CHASTEL**, 06 22 06 49 86  
jean-marie.chastel@wanadoo.fr  
www.unc30000.net/pages/federation-unc-du-gard/



**SERVICE SPORT ET ASSOCIATIONS**  
50, boulevard Gambetta  
Tél : 04 66 53 62 00  
christine.molinier@ville-aigues-mortes.fr

## LOI MAPTAM : QUÉSÀCO ?

Promulguée en janvier 2014, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, vise à clarifier les conditions d'exercice de certaines compétences des collectivités territoriales. En ce qui concerne la décentralisation du stationnement payant de voirie, une organisation locale va se substituer au système national généralisé.

Si les communes ne souhaitent pas se conformer à ces nouvelles dispositions, elles doivent alors aussi renoncer aux subventions perçues sur les amendes de police ; instaurer un stationnement règlementé à l'aide du disque européen et transformer toutes les places de stationnement payant en un espace gratuit.

Il s'agit en fait d'une dépenalisation des règles relatives au défaut de paiement du stationnement. L'amende forfaitaire de 17 euros va disparaître, pour faire place à une nouvelle procédure, qui ne concerne que le stationnement payant, en lien avec l'occupation du domaine public.

Ainsi, l'usager aura désormais le choix :  
- soit il s'acquitte du droit de stationnement (tarif réel) dès le début du stationnement et pour toute sa durée ;

- soit il opte pour un tarif forfaitaire post-stationnement, c'est-à-dire pour la durée maximale de stationnement. Un avis de paiement à régler lui sera alors notifié dans les 3 mois.

Le paiement pourra s'effectuer soit en prenant un ticket qui sera placé derrière le pare-brise, soit par voie dématérialisée (avec une application de téléphone mobile, ou via un site Internet ou avec l'horodateur avec indication du numéro de la plaque minéralogique).

En ce qui concerne le recouvrement des forfaits post-stationnement, une convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) pourra être établie afin qu'elle prenne en charge toute la procédure de recouvrement.

Cette réforme nécessite un renforcement des politiques de surveillance du stationnement : selon la réglementation, cette mission de collecte peut-être confiée à un tiers contractant (prestation de service ou délégation de service public).

Différents cas seront étudiés : possibilité d'un temps de gratuité, mise en place de barèmes pour les résidents, artisans, professions mobiles...

Avec deux catégories identifiées : courte durée pour les secteurs dense, commercial et culturel et moyenne/longue durée pour un stationnement à la demi-journée ou à la journée entière.

Le Conseil Municipal fixera par arrêté les barèmes, les lieux, et les horaires du stationnement payant.

Actuellement à l'étude, la mise en place de cette réforme devra être opérationnelle dès janvier 2018.

**+ d'infos : 04 66 73 00 76**



### FESTI' JEUNES



En préambule des vacances d'été, une centaine de jeunes a participé gratuitement au désormais traditionnel Festi' Jeunes, organisé au stade du Bourgidou. En partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard, la Communauté de Communes Terre de Camargue, le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes et la radio Delta Fm, le Festi'jeunes a rencontré cette année encore en franc succès ! Cette édition avait pour thème *Le sport* à travers le monde et les valeurs véhiculées : plusieurs ateliers pédagogiques ont permis d'aborder le sport sous différents aspects (handicap, produits dopants, racisme, équilibre alimentaire...) avec le concours d'Handisport, l'UNASS et

de nombreuses associations. L'occasion également de découvrir des nouveaux sports : le par-kour, la capoeira, le bubble-foot, la Wii sport, des jeux innovants sur structures gonflables... Une manifestation festive et conviviale placée sous le signe du partage et de la solidarité !



### L'ÉTÉ DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

#### **Le centre de loisirs**

La magie, les sciences et la conquête des étoiles ont été les thèmes abordés cet été au Centre de loisirs communal : en moyenne, plus de 70 enfants par jour ont participé aux diverses activités et sorties, encadrés par une équipe d'animateurs dynamiques et professionnels. Au programme : découverte du monde des étoiles au parc du Cosmos, ateliers scientifiques au Visiatome, rencontre avec le monde sous-marin de Mare Nostrum, sans oublier une escale au festival d'Avignon.



Les plus petits se sont rendus au Green Park, et ont profité, tous les mardis et jeudis, de journées rafraichissantes au Babyland du Grau du Roi. Pour les plus grands, des sorties à la plage et à la piscine ont également été organisées. Enfin, avec une participation toujours aussi importante, une trentaine de jeunes âgés de 8 à 14 ans a participé aux séjours de vacances (sportifs et ludiques) à la découverte des Cévennes, de la Lozère et de l'Hérault.



# de l'Enfance, la Jeunesse et l'Éducation

L'instauration d'une communication numérique a permis de transmettre efficacement aux familles les infos pratiques : plus de 5200 mails et plus de 500 SMS ont été envoyés aux parents !

## Séjour Juillet

En parallèle du centre de loisirs, une douzaine d'adolescents a pu profiter, en juillet dernier, d'une semaine à Barcelone dans le cadre d'un projet de Jeunes. Après s'être impliqués dans l'organisation de ce séjour (réunions, plan de financement, ...), les enfants âgés de 14 à 16 ans ont eu le plaisir de découvrir cette ville cosmopolite : visite de la Sagrada Familia, la maison Gaudi, le parc Guell, le Nou Camp, les Ramblas... mais aussi du Monster Boat pour leur plus grand bonheur. Ravis de cette expérience qui leur a permis de découvrir aussi la culture catalane, les jeunes sont revenus avec des souvenirs plein la tête !



## Séjour août



C'est leurs goûts pour la nature qui a rassemblé une douzaine d'enfants pour un séjour Nature et Sport, à Saint-Jean de Maruéjols. Au menu de cette semaine intense : course d'orientation, spéléologie, escalade, accrobranche, quad, canoé.... toujours sous l'œil bienveillant et vigilant des animateurs municipaux. Un hébergement sous tente, en semi autonomie, avec notamment la préparation des repas par les jeunes. Dans la mémoire de chacun, un album de souvenirs pour la rentrée des classes !



## ECOLE DE MUSIQUE

Depuis début juillet, l'école de musique est rattachée à la Direction de l'Enfance, la Jeunesse et l'Éducation. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe a préparé la rentrée, avec la volonté de développer l'enseignement musical à Aigues-Mortes. Ainsi, depuis septembre, les enfants, les jeunes et les adultes sont accueillis au chalet Malbois. Un lieu adapté à l'accueil des enfants et favorisant un enseignement musical de qualité dans des locaux appropriés. Un cadre idéal à l'apprentissage, à la découverte, de divers instruments.

Les enseignements proposés sont : piano, batterie, percussion, guitare, classe intermédiaire et découverte d'instruments.

Toute la saison, des concerts et des projets musicaux rythmeront la vie de l'école pour que chacun puisse s'exprimer en public.

## RENTREE SCOLAIRE

Dans le cadre du décret du 27 juin 2017, et conformément aux souhaits des conseils d'école, la municipalité a demandé et obtenu de la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale, le retour à la semaine de 4 jours pour ses écoles, pour une durée de 1 an, et ce dès la rentrée 2017. C'est ainsi que nos jeunes écoliers ont débuté cette nouvelle année scolaire, avec le mercredi sans école !

# AIGUES - MORTES

## FORUM DES ASSOCIATIONS



En raison des mauvaises prévisions météorologiques cette journée associative a été déplacée à la salle Flamingo: 52 stands, 50 associations représentées, un point d'information Communauté de Communes Terre de Camargue, un point information DASPE et un point d'inscription Ecole de Musique.

Le verre de l'amitié a clôturé cette journée, avec près de 900 visiteurs !



## SPORTIFS MÉRITANTS 2017

### Tennis Club Aigues-Mortais

- Championnes du Gard en équipe dans la catégorie 13/14 ans, félicitations à Lou FOUREL et Laure PEYRAQUE. Laure a également atteint les demies finales régionales.
- Championne du Gard en équipe dans la catégorie 9/10 ans, félicitations à Eva BARTHEZ et Eva LAFON
- Championnes du Gard en équipe dans la catégorie 15/16 ans, félicitations à Paula DUCORNET et Anouk POITAVIN



- Vice-Champions du Gard en équipe dans la catégorie 15/16 ans, félicitations à Morgan BARTHEZ, Tom GHISALBERTI et Tom LABORIE. Un clin d'oeil au coach émérite de toutes ses équipes : Thierry !

### Littoral Camargue Basket

- Vice-Championne du Gard dans la catégorie U11 Après 100% de matchs victorieux en championnat et une défaite d'un point 23 à 22, après prolongation, à et contre Nîmes en Finale de la coupe du Gard, félicitations à :

Margaux BOULINGUEZ, Soline CIANGURA, Lana FRAYEZ, Joanne GAUDRY, Rachel GIRAUD-MARTIN, Alexia MICHEL-SANTAMARIA, Jade MOTHU, Eva-Luna PASCAL, Lou-Ann RIBEIRO et Kenza USKI-BILLEUX ; sans oublier leur coach : Emmanuelle VALLET.

Pratiquant d'autres disciplines, d'autres Aigues-Mortaises se sont illustrées et ont porté bien haut nos couleurs.

**En GRS (Gymnastique Rythmique Sportive)**, en division régionale Benjamine, en équipe, Championnes de l'Hérault et Championnes Régionales : félicitations à Léane PETIT, Eline et Léane RIVES.

Même en ski alpin, une jeune Aigues-Mortaise accumule les podiums depuis 3 ans.

Vice-championne du Gard, catégorie U10 en 2015 ; Championne du Gard, Vice-Championne Cévennes Languedoc et 4<sup>ème</sup> au Championnat Inter-Régional, catégorie U12 en 2016 ; Championne du Gard et 1<sup>ère</sup> au challenge Patrick, catégorie U12 en 2017: félicitations à Estelle DABIT-ARNEL.

# Sports et Associations

**En équitation**, et plus précisément dans la spécialité TREC – Technique de Randonnée Equestre de Compétition, c'est Margot HUART qui a représenté notre cité aux Championnats de France. Margot a découvert cette discipline en 2017. Pour sa première année, elle réalise l'exploit de se qualifier parmi les 20 cavalières retenues au niveau National. Avec un vécu sur seulement 3TREC cette saison, Margot a décroché une très belle et honorable 10<sup>ème</sup> place aux Championnats de France qui se sont tenus à Sauve (Pyrénées) les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017. Elle est coachée par Annie LECART. Félicitations à toutes les deux.



Poursuivons cette remise de récompenses sur l'eau, plein vent, **en catamaran**. Andrés LEMOS navigue au Yacht Club de la Grande Motte. Du 19 au 29 juillet, à Noordwijk (Pays-Bas), il est sélectionné

au Championnat d'Europe de catamaran (voile - série Hobie Cat 16) et enchaine mi-août, avec son barreur Hippolyte GRUET, le Championnat de France Espoir Glisse.

Le Championnat de France Espoir Glisse 2017 a débuté au mois d'août. Après l'attente et deux journées difficiles, Andrés et Hippolyte se qualifient tout juste en demi-finale (ils prennent 8 bateaux et ils sont 8<sup>ème</sup>). Rien n'est jamais perdu ! Ils terminent Champions de France 2017 de SL 15.5 (34 concurrents)! (Belle revanche sur le Championnat de France de 2016 où ils avaient gagné 5 courses sur 9, et terminé à la 4<sup>ème</sup> place).

## **Pétanque :**

Il est habitué aux podiums départementaux et régionaux, mais l'année 2017 restera marquante pour notre jeune bouliste Guerlain CASTAGNE qui vient de réaliser le grand chelem.

Entre autres résultats...Champion Haute Garonne, Champion de Ligue Midi Pyrénées en triplette, vainqueur du prestigieux MONDIAL JEUNE à la MARSEILLAISE 2017.

Guerlain s'est qualifié pour les Championnats de France à Souston fin août. Sacré Champion de France lors de ce championnat, il obtient sa qualification aux Masters Jeunes.

La belle saison se poursuit... Avec son équipe Guerlain remporte le Masters jeunes et gagne aussi la Grande Finale de ces Masters Jeunes. Aigues-Mortes a dorénavant son Champion de France Pétanque : Bravo Guerlain !

## **3<sup>ÈME</sup> GRAND RAID CAMARGUE – 30 SEPTEMBRE 2017**



La 3<sup>ème</sup> édition du Grand Raid est passée par Aigues-Mortes. Les athlètes des 100 kms et 50 kms ont traversé la cité entre 13h et 21h. Photos et résultats sur le site : <https://www.grandraidcamargue.fr>

## **ORGANISATIONS ASSOCIATIVES**

En septembre, le club Aigues-Mortes Hand-Ball et ses jeunes dirigeants dynamiques ont été à l'initiative de matches Pro de gala, à la salle Camargue : Istres, Massy sur Essonne et l'USAM ont donc fait escale à Aigues-Mortes avant la reprise du championnat Pro.



# AIGUES - MORTES

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017 VENTE DE L'ANCIENNE PERCEPTION

### AFFAIRE N°5 :

VENTE IMMEUBLE 22 rue d'Esparon - enchères électroniques - Décision  
Rapporteur : M. le Maire

Par délibérations des 23 mars 2017 et 15 juin 2017 le conseil municipal avait autorisé le recours aux enchères électroniques et approuver les conditions particulières de vente de l'immeuble situé 22 rue d'Esparon. La commission communale créée à cet effet s'est réunie le 4 juillet 2017 et a pris connaissance du rapport de Mme Soler représentante de la SCP CAULIER-GRASSET TENDERO-PARADIS notaires associés 242 avenue du Golf, 34671 BAILLARGUES. Celui-ci établi selon la procédure définie par le conseil municipal demeurera annexé à la présente. Il peut se résumer ainsi :

- Nombre d'offres reçues : 3 candidats ont surenchéri à 13 reprises
- Caractéristiques et classement au regard des critères retenus (prix minimum 540 000 € net vendeur et délai de réitération de l'acte authentique)
  - Mme CATALAN Josette, 15 Boulevard Gambetta à Aigues-Mortes pour 609 000 € (sans emprunt)
  - M.RAOULT Ludovic, 273 rue du Faubourg

du Nord, Lattes, pour 604 000 € (avec emprunt)

Le conseil municipal est invité :

- A retenir l'offre qui lui paraît la plus avantageuse pour la commune
- A désigner la SCP CAULIER-GRASSET TENDERO-PARADIS, notaires associés, 242 avenue du Golf 34 671 BAILLARGUES pour la rédaction de l'acte notarié
- Autoriser M. le Maire à signer tout document et actes relatifs à cette vente

Débat :

**Stéphane Pignan** ne peut que se réjouir de cette vente pour les finances communales, car la commune a pu enfin trouver des acquéreurs pour ce bien avec un prix correspondant à celui fixé par le service des domaines. L'année dernière, lors du conseil municipal de fin juin 2016, il avait émis quelques réserves sur la possibilité offerte à un membre du conseil municipal de se porter acquéreur du bien immobilier en question en indiquant que cela laisse toujours un peu de suspicion quant aux conditions de la vente. Aujourd'hui, il n'a pas changé sur ce point-là même si Mme CATALAN a fait une proposition supérieure à l'autre, et sans emprunt. Il considère encore une fois qu'à son sens, une personne proche d'un conseiller ne devrait pas se porter acquéreur d'un bien.

C'est la raison pour laquelle il votera contre la proposition d'acquisition par Mme CATALAN et votera pour la seconde possibilité.

**Cédric Bonato** rappelle que l'année dernière, son groupe avait déjà voté contre puisqu'il y avait un conflit d'intérêt manifeste, et un second conseil municipal s'était tenu pour éviter ce risque juridique. Ce soir, on retrouve une affaire gérée par un Notaire de l'Hérault, qui fait une vente aux enchères et c'est Mme CATALAN, mère de Philippe, Adjoint au Maire qui va faire l'acquisition. Le conseil municipal va donc voter en faveur de M<sup>me</sup> CATALAN.

En 2016, il avait informé le public et les élus d'une proposition faite par courrier recommandé en 2015 par M. Jocteur de Lyon à 700 000 € et il espère que le Maire l'a retrouvé. Il trouve regrettable de perdre près de 91 000 € dans cette vente, et il aurait été judicieux, même si c'était une vente de gré à gré, que M. Jocteur puisse faire l'acquisition puisque 100 000 € dans un budget est une somme importante. Pour revenir sur ces conflits d'intérêt, il estime que c'est une grande cacophonie, on s'aperçoit que Mme CATALAN souhaite acheter le bien par tous les moyens, certes ceux-ci sont légaux, mais il dénonce le manque d'éthique c'est-à-dire que l'on se retrouve sur une succession directe, et comme il l'a dénoncé en 2016, il y a un risque de conflit d'intérêt.



# Les Echos du Conseil Municipal

Son groupe votera contre pour la vente de ce bien communal à la mère de l'Adjoint au Maire de la Commune d'Aigues-Mortes.

**Pierre Maumejean** prend acte de ces observations. Si M. Bonato a retrouvé une lettre, lui aussi en a trouvé une. C'est la proposition du Directeur des Etablissements BARCLAY qui avait fait une proposition à 700 000 € en 2009, en indiquant qu'il n'accéderait dans les lieux de la Perception que lorsque ceux-ci seraient vides de tout occupant. M. Bonato ne lui a donné aucune suite. S'agissant de M. Jocteur Philippe Marc, 22 rue Baudin à Aigues-Mortes qui a fait une proposition par l'intermédiaire d'un cabinet d'avocats à Villeurbanne, Roland AGI - Philippe JOURDAN et LORBAT FAVIER, il lui a été répondu :

« Monsieur,  
J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 29 mai dernier par lequel vous m'informez de votre souhait d'acquérir les locaux occupés actuellement par la perception, rue d'Esparron, et de me faire une offre.

Tout en vous remerciant pour celle-ci, j'ai le regret de vous informer que je ne peux y donner suite, en l'état. En effet la procédure choisie par le conseil municipal pour cette vente n'est pas le gré à gré mais l'adjudication. Celle-ci se déroulera en septembre, octobre 2015

*et je vous invite à y participer. Une large publicité en informera la population le moment venu. »*

Or, M. Bonato a indiqué lors du précédent conseil municipal que M. Jocteur s'était lui-même désisté, et c'est inscrit dans le PV du conseil municipal.

**Cédric Bonato** lui rappelle que lors d'un conseil municipal, le Maire avait annoncé qu'il n'avait jamais reçu de courrier de M. Jocteur.

**Pierre Maumejean** répond que la Mairie reçoit des dizaines de courriers, et il est vrai que cette proposition n'était pas inscrite dans sa mémoire ce soir-là, et il lui a bien expliqué qu'il allait se renseigner. Or, M. Bonato s'était repris en disant que M. Jocteur s'était désisté. Ce qui est inscrit dans le PV du conseil municipal. \* 1

Il rappelle au conseil municipal l'historique de la mise en vente du bâtiment communal, siège de l'ancienne trésorerie, 22 rue d'Esparron, ainsi que les conditions dans lesquelles le conseil municipal est amené à se prononcer ce jour :

- La vente de l'immeuble de l'ancienne perception était prévue, afin d'atténuer le coût de l'opération « Marianne », largement déficitaire, lancée par l'ancienne municipalité pour accueillir le nouvel hôtel de police et la trésorerie.

- Par avis du 30 avril 2015, le service des Domaines évaluait le bien à 600 000 euros avec une marge de négociation de +/-10 %

- Par délibération du 29 avril 2015, le conseil municipal approuvait la mise en vente de l'immeuble par voie d'adjudication, dans le respect des conditions fixées par cahier des charges rédigé par le Notaire et approuvé par le conseil dans sa séance du 23 septembre 2015.

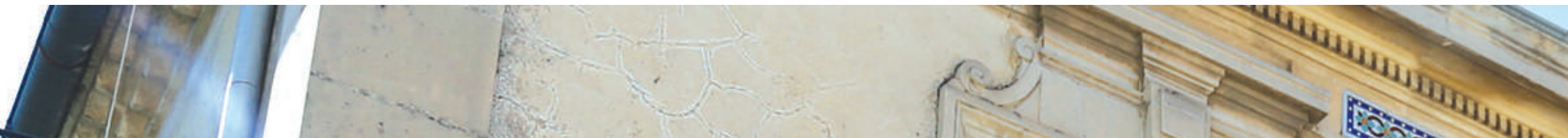
Seuls deux candidats se sont manifestés, M. Patrick CHARLES pour 700 000 euros et M<sup>me</sup> Josette CATHALA, également pour 700 00 euros.

- Par délibération du 9 décembre 2015, le conseil municipal approuvait la vente à M. Patrick CHARLES, moyennant la somme de 700 000 euros. Celui-ci n'ayant pas obtenu les fonds nécessaires dans le délai imparti selon compromis de vente, la commune, après mise en demeure et procès-verbal de difficulté acté par voie notarié, obtenait la caducité de cette vente et le versement de l'indemnité prévue au compromis, soit 57 750 euros.

- Par avis du 9 juin 2016, le service des domaines renouvelait son estimation à 600 000 euros (+/-10%)

- Par délibération du 6 juillet 2016, le conseil municipal autorisait la vente de l'immeuble

# AIGUES - MORTES



au deuxième candidat intéressé, Mme Josette CATHALA, pour 600 000 euros.

Devant la véhémence des débats et propos tenus à son encontre, celle-ci a informé la commune de son renoncement à l'acquisition de l'immeuble dans les formes et conditions envisagées.

Le conseil municipal a pris acte de cette décision et retiré sa délibération, dans sa séance du 18 juillet 2016.

- Par délibération du 14 décembre 2016, afin d'élargir la publicité de cette vente, le conseil municipal décidait de lancer un appel d'offres sous plis cachetés.

Cette procédure a donné lieu au dépôt d'une seule offre d'achat par la société Sud Patrimoine Immobilier, à 450 000 euros. Cette offre ne pouvait être retenue car irrecevable et inférieure à l'estimation du service des Domaines. Le conseil municipal en était informé lors de sa séance du 23 mars 2017.

- Par délibération du 23 mars 2017, tenant l'échec des précédentes procédures et pour assurer une publicité encore plus élargie, le conseil municipal approuvait la mise en vente électronique, par « immo-interactif », procédure de dépôt d'offre d'achat en ligne entièrement supervisé par un Notaire. \*2

Par délibération du 15 juin 2017, le conseil municipal approuvait le cahier des charges notarié régissant les conditions de cette vente.

Pour rappel, ces conditions étaient les suivantes :

- Les critères d'attribution du bien à l'un des candidats sont :

- le prix (la vente ne pouvant être consentie en deca d'un prix de réserve, de 540 000 euros)

- le délai de réitération par acte authentique (présence ou non de condition suspensive)

- Le Notaire maîtrise seul la procédure d'immo-interactif, il est seul à connaître l'identité des candidats, à organiser les visites et donner tout renseignement, délivrer les agréments nécessaires à la participation à cette vente.

- Le Notaire présente un rapport à une commission communale, détaillant l'identité des candidats, les caractéristiques des offres et leur classement au regard des critères fixés par le conseil municipal (prix / délai de réitération par acte authentique)

Lors de la réunion de la commission communale le 4 juillet 2017, le Notaire a présenté son rapport :

- 8 personnes ont visité le bien

- 4 agréments ont été demandés et délivrés pour candidater à la vente

- 3 candidats ont déposé une offre en ligne
- 2 candidats ont déposé une offre au-dessus du prix de réserve de 540 000 euros

- Le classement des offres proposé par le Notaire au regard des critères fixés en conseil municipal est :

N°1. Mme Josette CATALAN - demeurant à Aigues-Mortes, dont l'offre est de 609 000 euros, sans condition d'emprunt.

N°2. M. Ludovic RAOULT, demeurant à Mauguio, dont l'offre est de 604 000 euros, avec condition d'emprunt.

Le conseil municipal est donc invité, sur la base du rapport établi par l'office notarial de Baillargues, à se prononcer, à main levée, sur l'attribution de la vente de l'immeuble.

**Jean Claude CAMPOS** se réjouit que cette vente ait pu enfin être validée. Cela a été une mésaventure financière sur la commune, et il était plus que nécessaire que cette vente se fasse. Les enchères ont eu lieu et les faits sont là, d'ailleurs il constate que personne ne remet en cause la légalité de la procédure. Il souhaite néanmoins témoigner que la famille CATHALA qu'il connaît bien, de souche aigues-mortaise ne mérite pas cette suspicion qu'il trouve d'ailleurs déplacée. Il rappelle que dans cette famille, M. Séverin a donné son nom au groupe scolaire des Boudres.

# Les Echos du Conseil Municipal

Cet homme est un héros de la guerre de 14 et cette famille s'est toujours comportée de manière honorable et il trouve vraiment dommage que l'on puisse porter l'ombre sur elle. L'affaire est classée, elle est légale et cette famille, il le rappelle est honnête et n'est pas soupçonnable de quoi que ce soit. D'autre part, Mme CATALAN a de surcroît les fonds nécessaires pour l'acquisition, donc sans emprunt, alors que l'autre candidat qu'il ne connaît pas doit souscrire un emprunt qu'il n'est pas sûr d'obtenir.

**Pierre Mauméjean** précise que la Notaire, lors de la commission, a lu un mail aux membres présents à la commission en expliquant que le projet de M. Raout était un projet de gîtes et de locations. Ce projet, soumis à un permis d'aménager ou de construire, donc à des conditions supplémentaires à l'obtention du crédit entraînera des délais supplémentaires pour la commune.

**Cédric Bonato** demande si M. Charles a bien payé les pénalités de 57 750 €.

**Pierre Mauméjean** lui rappelle que oui pour la 3<sup>ème</sup> fois, car cela a déjà été précisé à deux reprises.

Personne ne prenant la parole, il est passé au vote

**Pierre Maumejean** propose de voter en deux fois à main levée

## **Vote pour l'attribution à M. Ludovic RAOULT**

Pour : 5 : S. PIGNAN, C. BONATO (proc. F. LABARRUSSAIS) – R. BOUTEILLER (proc. G. BER)

## **Vote pour l'attribution à Mme Josette CATALAN**

Pour : 19 : Pierre MAUMEJEAN (proc. A.FOUREL), Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE

## **\* 1 Extraits du Conseil Municipal du 6/07/2016**

**Cédric Bonato** précise que la proposition de M. JOCTEUR était de 650 000 € mais qu'il s'est désisté après.

**Pierre Mauméjean** prend acte que ce Monsieur s'est désisté.

## **\* 2 Extraits du Conseil Municipal du 23/03/2017**

AFFAIRE N°5 - VENTE IMMEUBLE ANCIENNE  
PERCEPTION : ENCHERES ELECTRONIQUES  
- rapporteur : Le Maire

Il est rappelé au conseil municipal que la vente du bien immobilier, cadastré AO n°38, situé rue d'Esparon, nécessaire à atténuer le coût, largement déficitaire, de l'opération Marianne n'est toujours pas conclue ... /... Toujours dans le but de diffuser encore plus largement cette vente, toucher un public plus ciblé dans le domaine immobilier, faire naître une offre concurrente et vendre au mieux-disant afin de préserver les finances communales, il est encore possible de recourir à une procédure de vente notariale interactive .../... La procédure est organisée et sécurisée par un Notaire, travaillant en étroite collaboration avec le Marché Immobilier des Notaires .../...

Vote :  
**Unanimité**



# EXPRESSION DES CONSEILLERS

N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE (art. L2121-27-1 du CGCT)

Notre Président entend dès l'année prochaine mettre en place la suppression par étape de la taxe d'habitation, venant s'ajouter à la diminution continue des dotations de l'Etat si précieuses pour notre commune. Cela démontre, à défaut de visibilité à ce jour, que nous devons être attentifs aux finances de notre commune. Pragmatisme et efficacité doivent guider nos choix. J'entends être vigilant. Bonnes fêtes à tous.

S.PIGNAN

.....  
**Une nouvelle fois, le texte du groupe d'opposition Tous pour Aigues-Mortes (R. Bouteiller, A. Bonnet, A. Jacinto, C. Bonato, F. Labarussias, G. Ber) est parvenu à la Rédaction non signé. Dans un souci de respect de la démocratie, nous le publions mais nous déclinons toutes responsabilités sur son contenu.**

CETTE TROISIÈME ANNÉE DE MANDAT EST MARQUÉE PAR L'APOTHÉOSE D'UN SYSTÈME CLIENTÉLISTE QUI PROFITE À UNE POIGNÉE D'ÉLU AU DÉTRIMENT DES CONTRIBUABLES AIGUES-MORTAIS.

Dans nos précédents articles nous dénonçons le manque de probité de certains élus et le système clientélisme qui a été mis en place par l'équipe majoritaire. Si certains trouvent révoltant qu'il y est des emplois réservés pour les enfants d'élus au sein de la mairie ou des permis de construire délivrés au proche d'élus dans des zones inconstructibles d'autres n'arrivent pas à comprendre que ce système nuit à leurs propres intérêts, c'est à dire leur porte feuille !

Le meilleur exemple est la vente discutable d'un bâtiment communal (ancienne perception)

à la mère de l'adjoint au maire Philippe Cathala pour une somme totale de 620 000 €. Alors que Monsieur Mauméjean avait nié l'existence d'un potentiel acquéreur lyonnais de ce bâtiment pour la somme de 700 000 € ; Lors du dernier conseil municipal, ce dernier s'est souvenu de la proposition de celui-ci : étrange cette amnésie partielle !

Mais à qui profite le crime ? Sans doute pas aux contribuables Aigues-Mortais qui ont reçu leurs dernières quittances EDF avec une forte hausse de celle-ci sans pour autant que leur consommation est augmentée. Cette situation est la conséquence de la forte augmentation de la taxe d'électricité votée par l'équipe de Monsieur Mauméjean ! En refusant la première offre de l'acquéreur lyonnais, ils ont fait perdre à la commune 80 000 € et impacté de ce fait le porte feuille du contribuable...

Les impôts et les taxes sont là pour financer : les écoles, les parcs pour enfants, la sécurité, l'amélioration de la voirie, la culture, le mieux vivre ensemble... A mi mandat, nous sommes en droit de demander un bilan comptable des investissements pour la ville qui sont inexistantes. Le manque d'investissement pour notre ville n'est pas seulement lié aux baisses des dotations de l'état. L'appauvrissement des investissements est principalement lié aux fortes augmentations des contrats passés avec des entreprises privées prestataire de la ville et une gestion financière à la dérive.

Au final, quand vous recevrez vos prochains avis d'imposition où votre quittance EDF posez vous la question :

est ce que votre argent profite bien à l'intérêt général ou plutôt aux intérêts de certains particuliers ?

L'équipe de tous pour Aigues-Mortes vous souhaite une excellente fête votive 2017 !

N.B. La réglementation contraint l'équipe majoritaire à ne pas réagir aux articles de l'opposition dans le bulletin municipal, merci de vous y conformer !



# Agenda

**DU 7 AU 15 OCTOBRE**  
**FÊTE VOTIVE (REVIVRE DU 20 AU 22/10)**

**SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 NOVEMBRE**  
**SALON DU LIVRE** Chapelle des Capucins

**DU 8 AU 22 NOVEMBRE**  
**EXPOSITION REGARDS D'AIGUES-MORTES**  
Chapelle des Capucins

**DU 10 AU 12 NOVEMBRE**  
**FESTIVAL ECRAN LIBRE**

**DECEMBRE**  
**MARCHE DE NOEL, ANIMATIONS ET PATINOIRE**

+ d'infos au 04 66 53 73 00

## **CINEMA MUNICIPAL MARCEL PAGNOL** **SAISON OPERA/BALLET DU ROYAL OPERA HOUSE**

• **MARDI 3 OCTOBRE 20h15**  
**PUCCINI «LA BOHÊME»**

EN DIRECT - Nicole Car, Michael Fabiano,  
Mariusz Kwiecien. Chef D'orchestre: Antonio  
Papano, Mise en scène: Richard Jones

• **JEUDI 9 NOVEMBRE 20h**  
**MOZART «LA FLÛTE ENCHANTÉE»**

De Roderick Williams, Siobhan Stagg, Mauro  
Peter. Chef D'orchestre: Julia Jones, Mise en  
scène: David McVicar - Le Royal Opera

• **VENDREDI 17 NOVEMBRE 20h**  
**WHEELDON «ALICE AUX PAYS DES MERVEILLES»**  
Chorégraphie de Christopher Wheeldon  
Musique de Joby Talbot.

• **MARDI 5 DECEMBRE 20h15**  
**WRIGHT «CASSE-NOISETTE»**

EN DIRECT - Chorégraphie de Peter Wright, Lev  
Ivanov - Musique de Piotr Ilitch Tchaikovsky.

+ d'infos au 09 64 11 14 59

## **COUP DE COEUR**



**TÉMOIGNAGE D'UNE FAMILLE SAVOYARDE,  
EN VACANCES DANS NOTRE VILLE :**



« Bonjour ! De passage à Aigues-mortes, nous  
y avons savouré un excellent repas dans un  
restaurant très chaleureux, puis le chemine-  
ment dans les rues et dans les magasins nous a  
fait rencontrer des commerçants accueillants.  
Le cadre fut reposant et agréable, les vieilles  
pierres savent parler. MERCI à TOUS.  
Amitiés savoyardes »

## **CARTON ROUGE**



**JUGEMENT**



Détérioration volontaire de bien public : le  
prévenu a été identifié et condamné à  
rembourser les dommages causés, ainsi que  
les frais de procédure. Les équipements et  
aménagements publics sont à la disposition de  
chacun : leur dégradation est un fléau pour tous !



## **EGLISE NOTRE-DAME- DES-SABLONS : SOUSCRIPTIONS FAITES UN DON !**

Apportez votre soutien à la Fondation du  
Patrimoine pour la réfection de l'Eglise  
Notre-Dame-Des-Sablons, et bénéficiez  
d'une réduction d'impôts.

### **Comment faire un don ?**

**Par courrier :** chèque libellé à l'ordre « Fondation  
du Patrimoine Eglise d'Aigues-Mortes », et  
déposé en Mairie.

### **Par internet :**

[www.fondation-patrimoine.org/37242](http://www.fondation-patrimoine.org/37242)  
**ou** en flashant le QRcode (ci-contre)  
à l'aide de votre smartphone



**U SUPER U U**  
**AIGUES MORTES**  
 Tél. 04 66 35 70 30

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h - Dimanche de 8h30 à 12h30

Ouvert le Dimanche Matin à l'année

SON-IMAGE-MÉNAGER-MULTIMÉDIA  
**CONNEXION**  
**BALP-MARTIN**  
 TV HIFI MULTIMEDIA ELECTROMENAGER  
 POSE D'ANTENNE

787 route de Nîmes 30220 Aigues Mortes 04 66 53 74 14

**weldom**  
 ensemble, c'est mieux

le plaisir de **Bricoler** le service de **Décorer** le passion de **Jardiner**

787 ROUTE DE NÎMES 30220 AIGUES-MORTES

**Mistral**  
 immobilier  
 site : [www.mistral-immo.com](http://www.mistral-immo.com)  
 Flore NENCIONI Port : 06 28 53 24 53

Achat  
 Vente  
 Location  
 Gestion

Tél : 04 66 53 41 84  
[contact@mistral-immo.com](mailto:contact@mistral-immo.com)  
 1, Av. Frédéric Mistral  
 30220 Aigues Mortes

DEPUIS 2000

**Le Dit Vin**  
 RESTAURANT • PATIO • BAR A TAPAS

Restaurant ouvert midi et soir 365j/an  
 6 rue du 4 septembre - AIGUES MORTES  
 Réservation 04 66 53 52 76 | [www.restoeditvin.com](http://www.restoeditvin.com)

**ALOES**  
 immobilier

Ensemble réalisons votre projet

1, boulevard Diderot 30220 Aigues-Mortes  
 Tél. 04 66 77 01 91 | [aloes.immo@wanadoo.fr](mailto:aloes.immo@wanadoo.fr)  
[www.aloesimmo.com](http://www.aloesimmo.com)

Ensemble réalisons votre projet immobilier sur Aigues-Mortes et son canton

Vos conseillères immobilières indépendantes

**Carole SANANES**  
 06 24 93 25 08

**Alexandra PETIT**  
 06 68 65 95 76

[www.capifrance.fr](http://www.capifrance.fr)

**ALS**  
 LOCATIONS • MATÉRIELS

VENTE & SERVICE APRÈS VENTE

**T. 04 66 53 68 89**  
[www.alslocations.com](http://www.alslocations.com)  
 contact@alslocations.com  
 ZA Terres de Camargue - AIGUES-MORTES

**CROQ'N'DOG**  
 Alimentation & Accessoires Chiens & Chats

DES PROMOS TOUTE L'ANNÉE  
 CARTE DE FIDÉLITÉ

04 66 53 68 89  
 ZA Terre de Camargue  
 AIGUES-MORTES



**AXIOME  
CAMARGUE**  
Associés pour votre réussite



**Expertise comptable  
& conseil**

Aigues - Mortes Le Grau du Roi La Grande Motte  
04.66.53.89.00 – am.axiomecamargue@axiomeassociés.fr  
[www.axiomeassociés.fr](http://www.axiomeassociés.fr)

**Intermarché**  
**AIGUES MORTES**

**DU LUNDI AU SAMEDI  
de 8h30 à 20h**

**LE DIMANCHE  
de 8h30 à 12h30**



**CASINO FLAMINGO - LE GRAU-DU-ROI**  
GT CASINOS GROUPE TRANCHANT



**NOUVEAU**  
**Casino Flamingo**  
LE GRAU DU ROI

accès +18 ans, non interdits de jeux, sur présentation d'une pièce d'identité, N° de licences spectacles - Cst.1 : 1023859 - Cst.2 : 1023896 - Cst.3 : 1023897 - Cst.4 : 1023898 - Cst.5 : 1023899 - Cst.6 : 1023900 - Cst.7 : 1023901 - Cst.8 : 1023902 - Cst.9 : 1023903 - Cst.10 : 1023904 - Cst.11 : 1023905 - Cst.12 : 1023906 - Cst.13 : 1023907 - Cst.14 : 1023908 - Cst.15 : 1023909 - Cst.16 : 1023910 - Cst.17 : 1023911 - Cst.18 : 1023912 - Cst.19 : 1023913 - Cst.20 : 1023914 - Cst.21 : 1023915 - Cst.22 : 1023916 - Cst.23 : 1023917 - Cst.24 : 1023918 - Cst.25 : 1023919 - Cst.26 : 1023920 - Cst.27 : 1023921 - Cst.28 : 1023922 - Cst.29 : 1023923 - Cst.30 : 1023924 - Cst.31 : 1023925 - Cst.32 : 1023926 - Cst.33 : 1023927 - Cst.34 : 1023928 - Cst.35 : 1023929 - Cst.36 : 1023930 - Cst.37 : 1023931 - Cst.38 : 1023932 - Cst.39 : 1023933 - Cst.40 : 1023934 - Cst.41 : 1023935 - Cst.42 : 1023936 - Cst.43 : 1023937 - Cst.44 : 1023938 - Cst.45 : 1023939 - Cst.46 : 1023940 - Cst.47 : 1023941 - Cst.48 : 1023942 - Cst.49 : 1023943 - Cst.50 : 1023944 - Cst.51 : 1023945 - Cst.52 : 1023946 - Cst.53 : 1023947 - Cst.54 : 1023948 - Cst.55 : 1023949 - Cst.56 : 1023950 - Cst.57 : 1023951 - Cst.58 : 1023952 - Cst.59 : 1023953 - Cst.60 : 1023954 - Cst.61 : 1023955 - Cst.62 : 1023956 - Cst.63 : 1023957 - Cst.64 : 1023958 - Cst.65 : 1023959 - Cst.66 : 1023960 - Cst.67 : 1023961 - Cst.68 : 1023962 - Cst.69 : 1023963 - Cst.70 : 1023964 - Cst.71 : 1023965 - Cst.72 : 1023966 - Cst.73 : 1023967 - Cst.74 : 1023968 - Cst.75 : 1023969 - Cst.76 : 1023970 - Cst.77 : 1023971 - Cst.78 : 1023972 - Cst.79 : 1023973 - Cst.80 : 1023974 - Cst.81 : 1023975 - Cst.82 : 1023976 - Cst.83 : 1023977 - Cst.84 : 1023978 - Cst.85 : 1023979 - Cst.86 : 1023980 - Cst.87 : 1023981 - Cst.88 : 1023982 - Cst.89 : 1023983 - Cst.90 : 1023984 - Cst.91 : 1023985 - Cst.92 : 1023986 - Cst.93 : 1023987 - Cst.94 : 1023988 - Cst.95 : 1023989 - Cst.96 : 1023990 - Cst.97 : 1023991 - Cst.98 : 1023992 - Cst.99 : 1023993 - Cst.100 : 1023994 - Cst.101 : 1023995 - Cst.102 : 1023996 - Cst.103 : 1023997 - Cst.104 : 1023998 - Cst.105 : 1023999

grauduroi.groupefranchant.com

« Jouer comporte des risques : endettement, dépendance...  
Appelez le 09-74-75-13-13 (appel non surtaxé) »



**AXIOME  
TERROIR**  
Associés pour votre réussite



**Expertise comptable  
& conseil**

Aigues - Mortes Le Grau du Roi La Grande Motte  
04.66.53.89.00 – terroir@axiomeassociés.fr  
[www.axiomeassociés.fr](http://www.axiomeassociés.fr)

**stéphane plaza**  
immobilier

**AIGUES-MORTES**

**TRANSACTION & GESTION LOCATIVE**

3 Avenue Frédéric Mistral  
30220 AIGUES MORTES

04 11 83 74 56  
06 07 52 16 53  
aiguesmortes@stephaneplazaimmobilier.com



suivez-nous

[www.stephaneplazaimmobilier-aiguesmortes.com](http://www.stephaneplazaimmobilier-aiguesmortes.com)

**Si vous souhaitez paraître  
dans cette rubrique  
et ainsi bénéficier  
d'une distribution  
dans les boîtes aux lettres  
de la commune  
(édité à 5 500 exemplaires) :**

contactez nous  
dès maintenant  
[contact@ville-aigues-mortes.fr](mailto:contact@ville-aigues-mortes.fr)

04 66 73 90 91  
04 66 73 90 95

**Perla Flora**  
Bouquets, Compositions, Plantes  
Créations florales

Plaisir d'offrir,  
Mariages, Baptêmes,  
Evénement professionnel,  
Décor

40 boulevard du 18 août 30220 Aigues-Mortes  
Tél : 04 66 53 95 82  
Mail : perlaflora30@gmail.com

Retrouvez nous sur






CAFÉ - RESTAURANT

**La Citadelle**

*Spécialités viandes et poissons à la plancha*

10, place Saint-Louis - 30220 Aigues-Mortes  
Tél. : 04 66 53 86 68



### PENDANT LA FÊTE :

- 9h Déjeuner aux prés tiré du sac, avec animations et peñas.
- 11h Abrivado
- 13h Concert place Saint-Louis
- 15h30 Course de vaches et taureaux emboulés dans le plan
- Après la course, bandido
- Champ de foire
- 19h et 21h Concerts place Saint-Louis et place de la Viguerie

**Samedi 7 octobre 13h :** vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes, place de la Viguerie; animé par l'Harmonie de Montpellier Jacou offert par la Ville

**Dimanche 8 octobre :** journée à l'ancienne, parrainée par le Syndicat des Vins des Sables

**Mardi 10 octobre :** engasado

**Mercredi 11 octobre :** journée des péquelets, parrainée par Intermarché

**Jeudi 12 octobre :** journée des aînés, parrainée par le Casino Flamingo Groupe Tranchant

**Vendredi 13 octobre :** journée des jeunes, parrainée par Super U

**Samedi 14 octobre :** repas de classe, parrainée par Intermarché

**Dimanche 15 octobre :** journée parrainée par la Cave et les Caveaux Sabledoc

**Mercredi 18 octobre :** champ de foire ½ tarif

**REVIVRE VENDREDI 20 SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 OCTOBRE :** journées parrainées par Super U et les Grands Domaines du Littoral.

**LA PRESENCE SUR LE PARCOURS DE TOUT VEHICULE NON AUTORISE ENTRAINERA LA SUSPENSION DE LA MANIFESTATION.**

**LE COMITE DES FETES DE LA VILLE AUX 10 PORTES NE REpond D'AUCUN ACCIDENT QUI POURRAIT SURVENIR PENDANT LE DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS DE LA FETE VOTIVE.**

**A TOUT MOMENT LE COMITE DES FETES DE LA VILLE AUX 10 PORTES PEUT MODIFIER LE PROGRAMME.**

Les près du Mas d'Avon nous sont prêtés gracieusement par les Grands Domaines du Littoral, merci de respecter cet environnement.

**Belle foire 2017  
A toutes et tous !**

